

Monsieur Daniel KERLAU Commissaire enquêteur 9 route Départementale 619 10140 LA VILLENEUVE-AU-CHÊNE

Paris, le 16 Avril 2021

LRAR 1A 184 659 02142

Envoi anticipé par e-mail (daniel kerlau@orange.fr)

<u>Objet :</u> Réponse aux observations issues de l'enquête publique unique et commune. Prologis France LXI EURL et Prologis France LXII EURL

Référence:

Enquête Publique n°20000100/51 du 6 janvier 2021 / TA de Châlons-en-Champagne Arrêté préfectoral N° PCICP2021034-0002 du 03 février 2021 – préfecture de l'Aube

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le 31 mars 2021, à l'issue de la phase d'enquête publique, vous avez eu l'amabilité de nous recevoir en mairie de Saint-Léger-près-Troyes. Vous avez dressé un bilan du déroulement de cette enquête publique unique regroupant les procédures d'autorisation d'exploiter et de permis de construire.

À cette occasion, vous nous avez remis une synthèse des observations du public.

Conformément à notre engagement, vous trouverez ci-joint notre mémoire de réponse aux quatre contributions déposées à votre attention.

Restant à votre entière disposition pour toute information utile, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fabien GOSSEAUME

Environmental Manager Mo: 33 (0) 6 24 93 46 82

E mail: fgosseaume@prologis.c

PJ: mémoire de réponse de sept pages